



Communauté de communes du Pays de Corps
Communauté de communes des Vallées du Valbonnais
Communauté de communes de la Matheysine
Communauté de communes de l'Oisans
Communauté de commune du Sud Grenoblois
Gognet, Marcieu, Mayres-Savel, Monteynard, Saint Honoré, Souville

Charte forestière de Territoire Sud Isère

Dossier de demande d'avis « cas par cas » pour l'évaluation environnementale SLDF

Conformément, à l'article D 123-1 du Code Forestier et R 122-17 du code de l'Environnement, la Charte Forestière de Territoire Sud Isère, comme Stratégie Locale de Développement Forestier, est soumise à évaluation environnementale.

« Dès qu'elles sont disponibles et, en tout état de cause, à un stade précoce dans l'élaboration du plan, schéma, programme ou document de planification, la personne publique responsable transmet à l'autorité de l'Etat compétente en matière d'environnement les informations suivantes :

- une description des caractéristiques principales du plan, schéma, programme ou document de planification, en particulier la mesure dans laquelle il définit un cadre pour d'autres projets ou activités ;
- une description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du plan, schéma, programme ou document de planification ;
- une description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du plan, schéma, programme ou document de planification. »

État d'avancement de la Charte forestière de territoire Sud Isère

La CFT Sud Isère dont la rédaction a débuté en Janvier 2012 en est au stade de la finalisation de son plan d'action. Elle dispose des documents suivants:

- état des lieux,
- enjeux et orientations,
- plan d'action (version provisoire),
- synthèse (version à finaliser).

Les deux derniers documents doivent être validés au cours du dernier comité de pilotage de la phase de rédaction de la charte.

Caractéristiques principales de la CFT

La CFT Sud Isère est portée par la communauté de commune du Valbonnais pour les communautés de communes du Pays de Corps, du Valbonnais, de la Matheysine, du Sud Grenoblois et de l'Oisans ainsi que pour les communes de Gognet, Marcieu, Mayres Savel, Monteynard, Saint Honoré et Souville.

La Charte Forestière de Territoire est avant tout un outil de concertation. Les objectifs de cette Charte ont été définis de manière concertée par les partenaires (collectivités, institutions, entreprises, associations, ...) du territoire. Ces objectifs ne sont pas opposables à d'autres documents de planification du territoire.

Les objectifs de la Charte Forestière de Territoire Sud Isère sont généralement cohérents et au



moins compatibles avec les principaux documents de planification territoriale (voir annexes).

La charte forestière de territoire définit un cadre pour l'action des collectivités et des partenaires de la CFT en matière de développement de la filière forêt-bois. Cependant, elle ne s'impose pas aux documents de planification de la gestion forestière.

Les actions de la CFT visent globalement à :

- un soutien ou une augmentation de l'activité de la filière bois (mobilisation, 1ère et seconde transformation) pour un maintien de l'emploi local et une meilleure valorisation des bois locaux,
- une amélioration des conditions de mobilisation des bois pour une meilleure rémunération de la fonction productive de la forêt, fonction « chapeau » permettant le financement des autres fonctions,
- une dynamisation de la gestion dans un strict respect de la durabilité des forêts et pour permettre une valorisation des fonctions multiples de la forêt et notamment ses fonctions de protection contre les risques naturels et environnementales.

Valeur et vulnérabilité de la zone

Parc National des Ecrins : La zone cœur du parc national touche 7 communes du territoire et y représente 341 km². Sur le territoire Sud Isère, la zone d'adhésion touche 16 communes et représente 425 km².

Sites classés : Aucun des 8 sites classés du territoire n'est couvert de forêts à proprement dit.

Sites inscrits : Parmi les 35 sites inscrits du territoire, 17 sont partiellement forestiers ou boisés.

Réserve intégrale : La réserve intégrale du Lauvitel, à Bourg d'Oisans, créée en 1995, mesure 689 ha et couvre essentiellement des milieux alpins. On y trouve cependant des milieux boisés

Arrêté de protection de biotope : 11 arrêtés de protection de biotope concernent 329 hectares sur le territoire, essentiellement formées de zones humides

Réserve Naturelle Nationale : 3 Réserves Naturelles Nationales sur le territoire portant partiellement des boisements (Haute vallée du Béranger, Haute vallée du Vénéon, Lac du Luitel)

Réserve Naturelle Régionale : L'extrême ouest du territoire est couvert par la Réserve Naturelle des Isles du Drac qui couvre le cours aval du Drac (communes Champagnier, Champ-sur-Drac, Notre-Dame-de-Commiers, Saint-Georges-de-Commiers) depuis 2009.

Natura 2000 : L'ensemble des sites Natura 2000 du territoire couvre, au moins à la marge, des forêts.

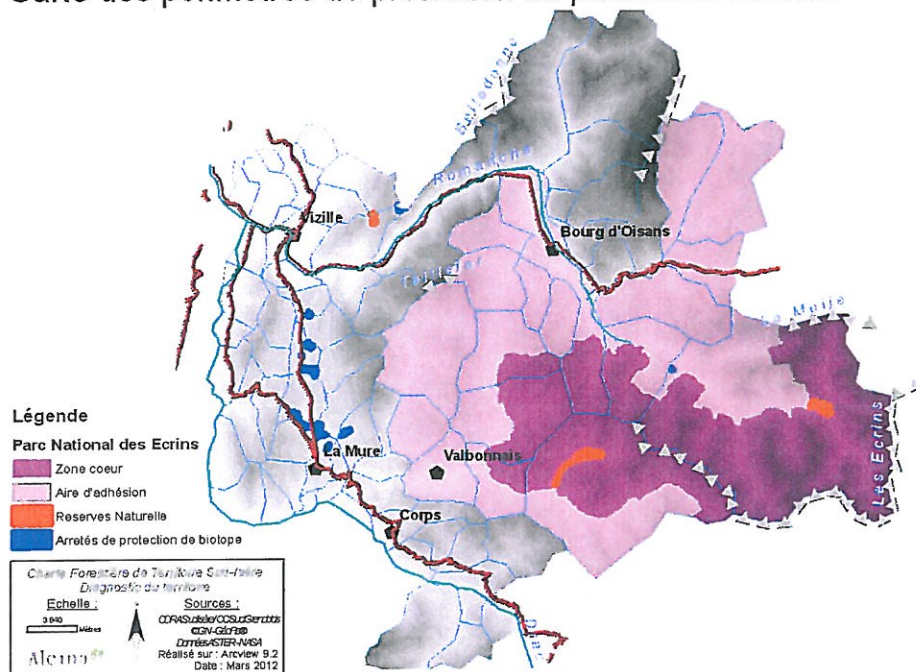
Communes	Nom du site	Principaux milieux	Surface
Séchillienne	FR 8201732: Tourbières de Luitel et leur bassin versant	Forêt / Tourbières	309 ha
Ornon, Oulles, Livet et Gavet, La Morte, Lavaldens	FR 8201735 : Landes, tourbières et blocs rocheux du massif du Taillefer	Montagne / Forêt / Alpage	3707 ha
Oulles, Ornon, Villard Reymond, Chantelouve, Le Périer, Valbonnais	FR 8201753 : Forêts, landes, et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon	Forêt / Agricole / Alpage / Montagne	4775 ha
Oz, Bourg d'Oisans, La Garde, Auris, Le Freney d'Oisans	FR 8201738 : Milieux alluviaux, pelouses steppiques et pessières du bassin de Bourg d'Oisans	Agricole / Boisements / Ripisylve / Forêt	3372ha
Clavans en Haut Oisans, Besse, Mizoën	FR 8201736 : Marais à laiche bicolore, prairie de fauche et habitats rocheux du vallon du Ferrand et du Plateau d'Emparis	Montagne / Alpage / Glacier / Boisements	2446 ha
Venosc, St Christophe en Oisans, Bourg d'Oisans, Valjouffrey, Chantelouve, Le Périer, Entraigues	FR 8201751 : Massif de la Muzelle (Parc)	Montagne / Alpage / Agricole / Forêt / Boisements	16 676 ha
	ZPS FR 9310036 : les Ecrins		33 946 ha
Pellofol, Monestier d'Ambel	FR 8201747 : Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du massif de l'Obiou et des gorges de la Souloise	Forêt / Montagne / Alpage	3750 ha



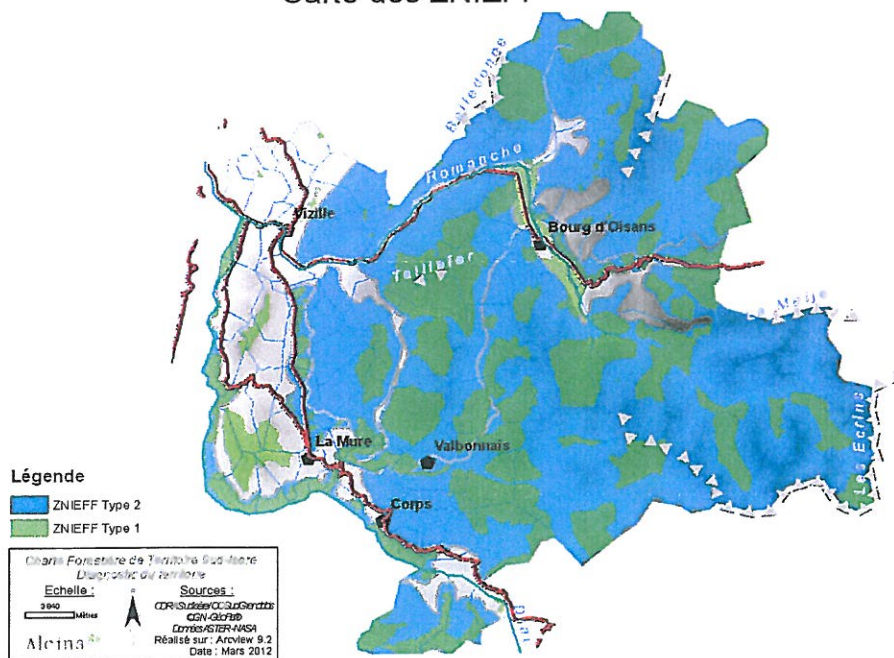
ZNIEFF : Le territoire est quasiment entièrement couvert par 96 ZNIEFF de type 2 et 9 ZNIEFF de type 1 :

- Massif de Belledonne et Chaîne des Hurtières
- Massif des Grandes Rousses
- Adrets de la Romanche
- Massif de l'Oisans
- Massif du Taillefer, du Grand Armet et du Coiro
- Massif du Grand Serre et du Tabor de la Matheysine
- Lacs et zones humides du plateau Matheysin
- Vallée du Drac et ses affluents à l'amont de Notre Dame de Commiers
 - Obiou et Haut Buech

Carte des périmètres de protection du patrimoine naturel



Carte des ZNIEFF



Principales incidences sur l'environnement et la santé

	Actions de la CFT	Effets attendus	Incidence environnementale sur milieu forestier	Incidence environnementale sur autres milieux	Incidence sur le climat	Incidence santé
CFT1	Animation de la CFT	Réalisation des actions de la CFT / Coopération intercommunale	0	0	0	0
CFT2	Suivi et évaluation de la CFT	Réalisation des actions de la CFT	0	0	0	0
CFT3	Aide à maîtrise d'ouvrage bois et appui technico-économique des entreprises	Développement des chaufferies collectives bois, des bâtiments publics en bois local, modernisation et développement commercial des entreprises, augmentation de l'emploi dans la filière	0	0	+ (bois énergie, valorisation des bois)	+ (sécurité travail)
CFT4	Concertation sur la mobilisation des bois sur les massifs du Senepy et du Connex	Amélioration des conditions de mobilisation	0	0	0	0
CFT5	Communication de la CFT	Coopération intercommunale	0	0	0	0
CFT6	Veille sur les initiatives, appels d'offres et programme de recherche	Réalisation des actions de la CFT	0	0	0	0
OPE A	Forêt publique – forêt privée, mieux communiquer pour mobiliser et valoriser les bois	Augmentation de la mobilisation des bois privés	+ / -	+ / -	+ (valorisation des bois)	0
OPE B	Regroupement des propriétaires pour passer à l'action en forêt privée	Développement de la sylviculture en forêt privée	+	+ / -	+ (valorisation des bois)	0
OPE C	Sensibilisation des propriétaires forestiers et outil collectif de contact des propriétaires	Développement de la sylviculture en forêt privée	+	+ / -	+ (valorisation des bois)	0
OPE D	Réorganisation foncière en forêt : incitation et création d'unités de gestion	Augmentation de la mobilisation des bois privés	+ / -	+ / -	+ (valorisation des bois)	0
OPE E	Mise au point d'un plan d'approvisionnement en bois énergie des chaufferies collectives	Relocalisation de l'approvisionnement en bois énergie	0	0	+ (relocalisation)	0
OPE F	Appui au développement d'une offre locale en bois énergie	Développement de l'offre locale en bois énergie	+ / -	+ / -	+ (bois énergie)	0
OPE G	Équipement en chaufferies collectives bois	Développement du recours au bois énergie	0	0	+ (bois énergie)	0

Actions de la CFT		Effets attendus	Incidence environnementale sur milieu forestier	Incidence environnementale sur autres milieux	Incidence sur le climat	Incidence santé
OPE H	Consolider l'exploitation forestière en zone de pente	Développement du débardage par câble	+ (Cable)	+ (Cable)	0	+ (sécurité travail)
OPE I	Construction de bâtiments en bois local	Développement de la construction en bois local	+ / -	0	+ (valorisation des bois)	0
OPE J	Inventaire des vieilles forêts du sud Isère	Protection de milieux forestiers sensibles	+	0	0	0
OPE K	Cycle de sensibilisation « les différentes facettes de la forêt »	Information et sensibilisation	0	0	0	0
ORF A	Études et réalisations de dessertes forestières	Augmentation de la mobilisation des bois	+ / -	+ / -	+ (valorisation des bois)	0
ORF B	Communication sur l'usage des routes et pistes forestières par les véhicules à moteur	Gestion de la circulation des véhicules à moteur en milieu naturel	+	+	0	0
ORF C	Renouvellement des forêts à rôle de protection pour la RN 85 et autres routes	Sécurisation d'enjeux humains / Renouvellement de peuplements forestiers vieillissants	+	+ / -	0	0
ORFD	Dynamiser la gestion sur les zones de risque	Sécurisation d'enjeux humains / Développement de la sylviculture en forêt privée	+ / -	+ / -	0	0
ORF E	Appui au repérage des limites en forêt privée	Développement de la sylviculture en forêt privée	+	+ / -	+ (valorisation des bois)	0
ORF F	Développement d'une filière « robinier sciage »	Modernisation et développement commercial des entreprises / Développement de la sylviculture en forêt privée	+ / -	+ / -	+ (valorisation des bois)	0
ORF G	Requalification paysagère des zones enfrichées autour des hameaux	Réouverture des paysages par défrichement au profit des activités agricoles	+ / -	+ (réouverture)	0	0
ORF H	Sensibilisation des propriétaires publics et privés sur la biodiversité en forêt	Information et sensibilisation	0	0	0	0
ORF I	Placettes de suivi des menaces sur la forêt	Information et sensibilisation	0	0	0	0
ORF J	Pérennisation du réseau de producteurs bois-énergie	Développement de la sylviculture en forêt privée	+ / -	+ / -	+ (bois énergie)	0
ORFK	Confortement du tissu d'exploitants forestiers		0	0	0	+ (sécurité travail)

Tableau de correspondance des objectifs entre Charte Forestière de Territoire Sud Isère et Orientations Régionales Forestières.

	Augmenter fortement la récolte, pour rajeunir et éclaircir la forêt	Faciliter, l'accès à la ressource en améliorant la desserte	Assurer le financement des fonctions non marchandes de la forêt	Moderniser la filière	Trouver des marchés (matériau bois de construction et bois énergie)	Améliorer la recherche et le développement	Rattraper le retard dans le domaine de la restauration des terrains en montagne
Mettre en place des contractualisations à moyen terme	Complémentarité	∅	∅	Déclinaison	Complémentarité	∅	∅
Aide à l'investissement et appui technico-économique	∅	∅	∅	Déclinaison	∅	∅	∅
Travail en commun des entrepreneurs	∅	∅	∅	Complémentarité	∅	∅	∅
Mise en réseau des acteurs	∅	∅	∅	Complémentarité	∅	∅	∅
Restaurer un équilibre entre agriculture et forêt	Complémentarité	∅	∅	∅	∅	∅	∅
Favoriser une sylviculture plus dynamique	Complémentarité	∅	∅	∅	∅	∅	Déclinaison
Anticiper les menaces sur la forêt	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
Appuyer la consommation de bois bûche, énergie sociale	Complémentarité	∅	∅	∅	∅	∅	∅
Objectiver les caractéristiques fortes de la forêt du territoire	∅	∅	Complémentarité	∅	∅	∅	Déclinaison
Canaliser les usages sociaux du territoire	∅	∅	Déclinaison	∅	∅	∅	∅
Compléter et moderniser le réseau de desserte forestière	Complémentarité	Déclinaison	∅	∅	∅	∅	∅
Faire évoluer les modes de commercialisation	Complémentarité	∅	∅	Déclinaison	∅	∅	∅
Faire du territoire Sud Isère un lieu d'innovation pour l'exploitation forestière	∅	Complémentarité	∅	Déclinaison	∅	Déclinaison	∅
Profiter du développement du secteur bois énergie pour améliorer les pratiques forestières	Complémentarité	∅	∅	∅	Complémentarité	∅	∅
Inciter au regroupement foncier	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
Animer la Charte Forestière de Territoire	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
Sensibiliser les prescripteurs en matière de construction bois	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
Former et communiquer auprès des élus	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
Communiquer en direction des propriétaires	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
Assurer une veille sur la planification urbanistique	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
Communiquer en direction du grand public	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅

Tableau de correspondance des objectifs entre Charte Forestière de Territoire Sud Isère et PSADER Alpes Sud Isère

	Accompagnement des stratégies de territoire forestier	Renforcement de l'utilisation du bois énergie	Développement du bois construction avec la filière bois
Mettre en place des contractualisations à moyen terme	∅	Complémentarité	∅
Aide à l'investissement et appui technico-économique	∅	∅	Déclinaison
Travail en commun des entrepreneurs	∅	∅	Complémentarité
Mise en réseau des acteurs	∅	∅	Complémentarité
Restaurer un équilibre entre agriculture et forêt	∅	∅	∅
Favoriser une sylviculture plus dynamique	∅	∅	∅
Anticiper les menaces sur la forêt	∅	∅	∅
Appuyer la consommation de bois bûche, énergie sociale	∅	∅	∅
Objectiver les caractéristiques fortes de la forêt du territoire	∅	∅	∅
Canaliser les usages sociaux du territoire	∅	∅	∅
Compléter et moderniser le réseau de desserte forestière	∅	∅	∅
Faire évoluer les modes de commercialisation	∅	∅	∅
Faire du territoire Sud Isère un lieu d'innovation pour l'exploitation forestière	∅	∅	∅
Profiter du développement du secteur bois énergie pour améliorer les pratiques forestières	∅	Déclinaison	∅
Inciter au regroupement foncier	∅	∅	∅
Animer la Charte Forestière de Territoire	Complémentarité	∅	∅
Sensibiliser les prescripteurs en matière de construction bois	∅	∅	∅
Former et communiquer auprès des élus	∅	∅	∅
Communiquer en direction des propriétaires	∅	∅	∅
Assurer une veille sur la planification urbanistique	∅	∅	∅
Communiquer en direction du grand public	∅	∅	∅

Tableau de correspondance des objectifs entre Charte Forestière de Territoire Sud Isère et Charte du Parc National des Ecrins

	Zone d'adhésion				Zone coeur : Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières
	Approfondir et partager la connaissance du territoire, anticiper les évolutions	Préserver les milieux naturels et les espèces	Soutenir la filière bois-forêt de montagne dans le respect de la biodiversité	Promouvoir les activités touristiques et récréatives valorisant les ressources du territoire	
Mettre en place des contractualisation à moyen terme	∅	∅	Complémentarité	∅	∅
Aide à l'investissement et appui technico-économique	∅	∅	∅	∅	∅
Travail en commun des entrepreneurs	∅	∅	∅	∅	∅
Mise en réseau des acteurs	∅	∅	∅	∅	∅
Restaurer un équilibre entre agriculture et forêt	∅	∅	∅	∅	Déclinaison
Favoriser une sylviculture plus dynamique	∅	Complémentarité et risque de conflit	Complémentarité	∅	Complémentarité et risque de conflit
Anticiper les menaces sur la forêt	Déclinaison	∅	∅	∅	∅
Appuyer la consommation de bois buche, énergie sociale	∅	∅	Complémentarité	∅	∅
Objectiver les caractéristiques fortes de la forêt du territoire	∅	Complémentarité	∅	∅	∅
Canaliser les usages sociaux du territoire	∅	∅	∅	Complémentarité	∅
Compléter et moderniser le réseau de desserte forestière	∅	∅	Complémentarité et risque de conflit	∅	Complémentarité et risque de conflit
Faire évoluer les modes de commercialisation	∅	∅	Complémentarité	∅	∅
Faire du territoire Sud Isère un lieu d'innovation pour l'exploitation forestière	∅	∅	Complémentarité	∅	∅
Profiter du développement du secteur bois énergie pour améliorer les pratiques forestières	∅	∅	∅	∅	∅
Inciter au regroupement foncier	∅	∅	∅	∅	∅
Animer la Charte Forestière de Territoire	∅	∅	∅	∅	∅
Sensibiliser les prescripteurs en matière de construction bois	∅	∅	∅	∅	∅
Former et communiquer auprès des élus	Déclinaison	∅	∅	∅	∅
Communiquer en direction des propriétaires	Complémentarité	∅	∅	∅	∅
Assurer une veille sur la planification urbanistique	Complémentarité	∅	∅	∅	∅
Communiquer en direction du grand public	Déclinaison	∅	∅	∅	∅

Tableau de correspondance des objectifs entre Charte Forestière de Territoire Sud Isère et SCOT de la Région Grenobloise

	Protéger et valoriser les espaces agricoles, naturels et forestiers	Valoriser la multifonctionnalité de la forêt
Mettre en place des contractualisations à moyen terme	∅	∅
Aide à l'investissement et appui technico-économique	∅	∅
Travail en commun des entrepreneurs	∅	∅
Mise en réseau des acteurs	∅	∅
Restaurer un équilibre entre agriculture et forêt	Déclinaison	Déclinaison
Favoriser une sylviculture plus dynamique	∅	∅
Anticiper les menaces sur la forêt	∅	∅
Appuyer la consommation de bois bûche, énergie sociale	∅	∅
Objectiver les caractéristiques fortes de la forêt du territoire	∅	Déclinaison
Canaliser les usages sociaux du territoire	∅	Complémentarité
Compléter et moderniser le réseau de desserte forestière	∅	Déclinaison
Faire évoluer les modes de commercialisation	∅	∅
Faire du territoire Sud Isère un lieu d'innovation pour l'exploitation forestière	∅	Complémentarité
Profiter du développement du secteur bois énergie pour améliorer les pratiques forestières	∅	∅
Inciter au regroupement foncier	∅	∅
Animer la Charte Forestière de Territoire	∅	Complémentarité
Sensibiliser les prescripteurs en matière de construction bois	∅	∅
Former et communiquer auprès des élus	∅	∅
Communiquer en direction des propriétaires	∅	∅
Assurer une veille sur la planification urbanistique	∅	∅
Communiquer en direction du grand public	∅	∅

Recommandations du SCOT

Fiche 1.6 : Valoriser la multifonctionnalité de la forêt

- Favoriser une approche intercommunale de la forêt et une approche intercommunale entre territoires voisins pour une meilleure gestion de la forêt.
- Développer des schémas de desserte forestière ainsi que les documents de programmation de desserte concertés avec la profession forestière en adéquation avec les enjeux liés à la biodiversité et à la prise en compte des risques naturels.
- Encourager la possibilité de la construction bois et/ou des revêtements bois et développer les projets locaux de valorisation du bois local (bois d'œuvre et bois -énergie) en tenant compte de la capacité de production des espaces forestiers du territoire.
- Lutter contre l'avancée de la forêt et l'envahissement des espaces agricoles, prioritairement lorsque sont présentes des zones humides (jouant un rôle de régulation, notamment lors de la fonte des neiges) ou des espèces patrimoniales (inféodées à l'ouverture des milieux naturels).
- Favoriser le maintien des continuités forestières, mobiliser la profession forestière et les acteurs contre les coupes trop importantes d'un seul tenant (surnommées les « coupes à blanc »).
- Organiser la gestion de la fréquentation des espaces forestiers (sentiers, desserte en transport en commun, stationnement en périphérie...), en lien notamment avec le PDESI du Conseil général de l'Isère.
- Préserver et renforcer la forêt alluviale, via le choix d'espèces autochtones afin de créer un continuum nécessaire à la circulation des espèces et agréable pour les habitants.
- Valoriser le débardage animal.
- Pour les massifs forestiers particulièrement soumis aux risques d'incendies, les documents d'urbanisme doivent traduire les arrêtés préfectoraux de classement